

SAMOS LEGAL CENTRE NEWSLETTER

Contexte, défis et responsabilité : le point sur les questions juridiques et de protection au cours des derniers mois

Au cours des derniers mois, le contexte opérationnel à Samos est resté marqué par des **obstacles administratifs, un accès limité aux services et des retards systémiques** qui continuent d'affecter les personnes sollicitant ou bénéficiant d'une protection internationale. Malgré une baisse du nombre d'arrivées, la situation sur l'île reste complexe et nécessite un travail juridique soutenu, une coordination avec les acteurs médicaux et un suivi continu auprès des autorités afin de garantir l'accès aux droits fondamentaux.

Évolution du contexte : moins d'arrivées, des restrictions croissantes

Entre janvier et mars 2026, 316 personnes ont été enregistrées pour demander l'asile à Samos, selon les chiffres officiels du ministère grec de la Migration. Cela représente une **nette baisse par rapport à l'année précédente**, une tendance qui pourrait être liée à des politiques migratoires de plus en plus restrictives, à des informations faisant état de refoulements et à des pratiques plus générales de criminalisation touchant les personnes en déplacement.

Dans le même temps, les transferts de Samos vers le continent, mécanisme essentiel pour soulager la pression sur l'île et garantir l'accès aux services, sont restés limités. **Entre janvier et mars 2026, moins de 200 personnes ont été transférées**. Bien que cela représente une légère augmentation par rapport aux mois précédents, les transferts restent nettement inférieurs à ceux des périodes antérieures et sont largement limités à des catégories spécifiques, en particulier les mineurs non accompagnés. Même dans les cas médicaux urgents, les transferts n'ont pas toujours eu lieu en temps opportun. Dans certains cas, des organisations médicales ou des particuliers ont eux-mêmes dû prendre en charge les frais de transport après que les autorités ont signalé un manque de fonds. Parallèlement, de nombreuses personnes continuent de soumettre des demandes de transfert de leur propre initiative, notamment pour rejoindre des membres de leur famille sur le continent, mais la plupart de ces demandes restent sans réponse.

Obstacles juridiques et administratifs persistants

Depuis octobre 2025, des obstacles juridiques et administratifs continuent d'affecter tant les demandeurs d'asile que les bénéficiaires d'une protection internationale, **en particulier pendant la phase post-reconnaissance**. Des retards importants, et dans certains cas des refus, ont été constatés dans la prise de rendez-vous pour le relevé d'empreintes digitales requis pour obtenir les titres de séjour (ADET) et les documents de voyage. Ces retards bloquent de fait l'accès aux documents juridiques essentiels et restreignent la liberté de circulation ainsi que les perspectives d'intégration.

Certains refus semblaient liés à la décision antérieure des demandeurs de refuser leur transfert vers le continent, ce qui a suscité des inquiétudes quant à des **pratiques administratives disproportionnées ou potentiellement punitives**. Ces préoccupations ont été officiellement soulevées dans le cadre d'une requête conjointe adressée au Médiateur grec, en collaboration avec d'autres ONG présentes sur l'île.

L'accès à l'aide juridique s'est également heurté à des difficultés opérationnelles. L'accès des avocats au centre a parfois été restreint par un accompagnement systématique par du personnel de sécurité privé et par des limitations d'entrée. À la suite d'une intervention officielle, ces pratiques ont été partiellement assouplies, bien que la surveillance se poursuive.

Dans le même temps, des personnes continuent d'être tenues de quitter le Centre fermé à accès contrôlé (CCAC) dans les délais légaux, bien qu'elles ne disposent pas des documents nécessaires pour obtenir un logement ou des services. Cela a contribué à accroître le risque de se retrouver sans domicile. Actuellement, **six personnes se trouvent à l'extérieur du centre dans des conditions précaires**, malgré la capacité d'accueil disponible au sein du centre.

Ces écarts persistants entre la reconnaissance formelle de la protection et l'accès effectif aux droits soulignent la **nécessité continue de garanties juridiques, de procédures administratives rapides et de mécanismes de responsabilité**.

Soutien juridique et défense des droits continus

Face à ces défis, l'équipe juridique a maintenu un soutien continu tout au long de la procédure d'asile, en mettant particulièrement l'accent sur la facilitation de la communication entre les demandeurs et le Service grec de l'asile, un processus souvent compliqué par la lenteur des réponses et la complexité des procédures administratives. Des interventions juridiques ont eu lieu à plusieurs étapes pour défendre les droits des demandeurs et répondre aux besoins procéduraux urgents.

Celles-ci comprenaient :

- Des **demandes d'examen prioritaire des dossiers** fondées sur des conditions médicales ou psychologiques urgentes.
- Des **orientations vers des évaluations de vulnérabilité**, notamment pour les personnes potentiellement victimes de la traite.
- Des **suivis administratifs sur des questions procédurales urgentes ou non résolues**.
- Une **communication directe avec les autorités** par le biais de communications écrites officielles et d'appels de suivi.

Au cours de la période couverte par le rapport, l'équipe juridique a soumis **67 communications officielles et demandes aux autorités compétentes**, complétées par des suivis téléphoniques réguliers afin de garantir leur prise en compte et une action rapide. Dans le cadre de ces activités, l'équipe a rencontré et accompagné **trois femmes identifiées comme victimes de la traite des êtres humains**, en veillant à ce qu'elles bénéficient de conseils juridiques appropriés, d'orientations vers les services compétents et d'un soutien en matière de protection tout au long de la procédure.

Ces actions démontrent l'importance d'un plaidoyer juridique constant, en particulier dans un système où les retards et les lacunes administratives peuvent avoir des conséquences immédiates et graves sur la sécurité et la stabilité des personnes.

Accès aux soins médicaux et conditions de vie

L'offre de soins médicaux au sein du camp est restée **extrêmement limitée**, aucune amélioration structurelle n'ayant été signalée dans le cadre du programme Hippocrates géré par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). La capacité opérationnelle du programme reste difficile à évaluer en raison de la présence limitée et à temps partiel du personnel médical, ce qui nuit à la continuité des soins.

L'accès aux soins de santé reste entravé par des obstacles procéduraux, notamment le passage obligatoire par des points d'entrée contrôlés et un triage initial effectué par du personnel de sécurité non médical. Ces pratiques entravent l'évaluation médicale en temps opportun et retardent l'accès aux traitements nécessaires.

La coordination entre les acteurs médicaux et la direction du camp est également restée limitée, ce qui affecte la prévisibilité opérationnelle.

Perspectives d'avenir : la nécessité de la responsabilité et de solutions systémiques

Dans l'ensemble, la situation à Samos continue d'illustrer un **écart persistant entre les engagements politiques et la mise en œuvre pratique**. Si la reconnaissance formelle de la protection internationale reste une étape cruciale, elle ne se traduit pas automatiquement par un accès effectif aux droits, au logement, aux documents, aux soins de santé ou à la mobilité.

Notre travail au cours des derniers mois s'est concentré sur le comblage de ces écarts, afin de garantir que les personnes ne se retrouvent pas sans soutien en raison de retards administratifs ou d'obstacles procéduraux. La nécessité persistante d'interventions écrites, de plaidoyer direct et de suivi des dossiers démontre que les mécanismes de responsabilité restent essentiels.

À l'avenir, une attention soutenue est nécessaire pour :

- Garantir le traitement rapide des documents juridiques
- Améliorer l'accès aux services de santé
- Accroître les transferts sûrs et rapides vers le continent
- Prévenir le sans-abrisme, en particulier chez les réfugiés reconnus
- Préserver l'accès à l'aide juridique

Ces priorités restent au cœur de la protection des droits et de la dignité des personnes en quête de sécurité à Samos.



Bonjour à « Avocats sans frontières », je tenais à vous remercier pour tout le soutien technique et psychologique que vous nous avez apporté. Je sais que nous n'avons pas beaucoup travaillé ensemble, mais votre présence m'a rassurée. Merci de m'avoir écoutée avec tant d'attention et d'avoir tout mis en œuvre pour aider tout le monde. Vous êtes vraiment des personnes formidables. Je vous souhaite beaucoup de succès et tout le meilleur. Prenez soin de vous. Nous resterons en contact. À la prochaine.



Words from M.A. a sudanese applicant that got a positive decision

LE PROJET EN CHIFFRES

Equipe terrain

6

séances d'information juridique ont été organisées

101

demandeurs d'asile ont participé à des ateliers juridiques

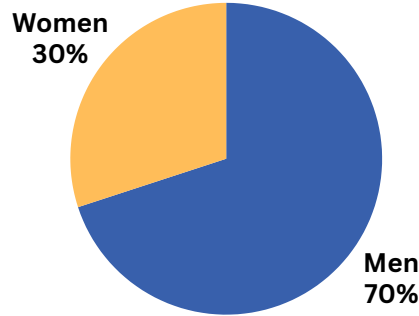
28

bénévoles non juridiques ont participé à notre atelier en ligne

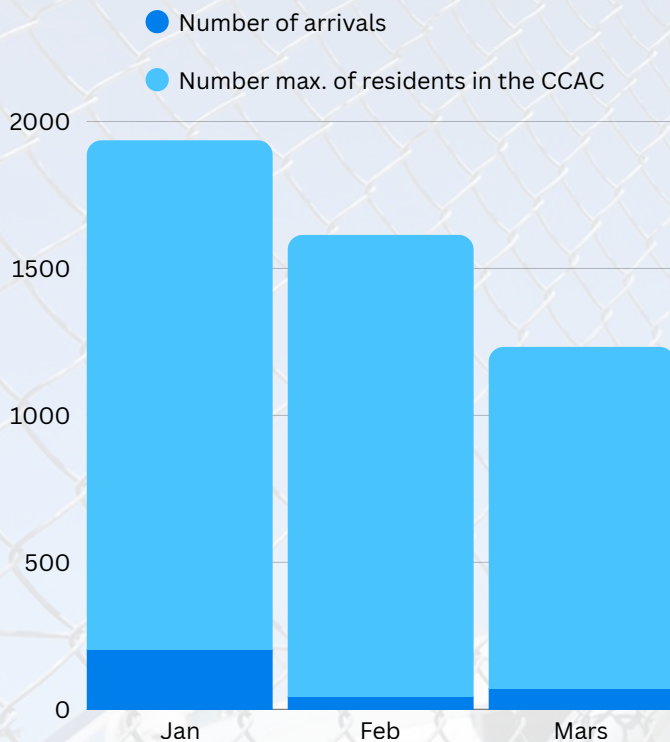
Entre janvier et mars, nous avons collaboré avec :

- 1 chef de projet
- 2 chargés de dossier
- 1 avocat grec
- 6 interprètes

Personnes directement soutenues



33 % des personnes que nous avons rencontrées ont déclaré avoir été victimes de violences sexuelles et sexistes, de traite des êtres humains ou de traitements inhumains.



*Données fournies par le ministère grec de la Migration

En moyenne, 14 conversations à traiter chaque matin. Des messages reçus dans une dizaine de langues différentes. Au total, 800 messages sur cette période. 130 nouveaux numéros nous ont contactés via notre ligne d'assistance.



préparations individuelles aux entretiens d'asile

63

requêtes auprès des autorités grecques

67

Accompagnements à l'entretien par une avocate

7

RÉCITS DE FAMILLES

Notre équipe a rencontré une *famille de cinq personnes originaire du Soudan* ayant fui la guerre dans leur pays, craignant que les enfants ne soient recrutés par des groupes armés. Dès notre première rencontre, il est apparu clair à quel point le conflit avait profondément affecté les enfants. L'un d'entre eux, en particulier, avait beaucoup de mal à parler de ce dont il avait été témoin à un si jeune âge.

En collaboration avec MSF, nous avons pu obtenir un certificat médical attestant de son état. Lors de son entretien d'asile, notre avocat s'est tenu à ses côtés, lui apportant réconfort et soutien tout au long de la procédure. Ensemble, nous avons rassemblé des documents juridiques, des rapports médicaux et des informations sur la situation au Soudan, renforçant ainsi le dossier de ce garçon et de toute sa famille. Aujourd'hui, ils attendent toujours une décision, et nous restons à leurs côtés, en prenant régulièrement de leurs nouvelles et en les soutenant face à l'incertitude. Leur histoire nous rappelle que derrière chaque demande se cache un enfant porteur de souvenirs de conflit, et une famille qui aspire à la sécurité et à la stabilité.

Nous avons accompagné une *mère célibataire originaire de Guinée* qui est arrivée avec ses trois jeunes enfants, assumant seule la responsabilité de les protéger.

Dans le cadre de la préparation de sa demande d'asile, nous avons travaillé en étroite collaboration avec elle avant son entretien, en mettant particulièrement l'accent sur les risques auxquels sa fille était exposée, notamment la menace de mutilations génitales féminines. En coordination avec MSF, sa fille a été orientée vers un examen médical, et un certificat a été délivré pour étayer leur dossier. Au cours de cette procédure, d'autres problèmes médicaux sont apparus concernant l'affection cutanée de son plus jeune enfant, et la famille a reçu une aide pour couvrir les frais de transfert médical.

Tout au long de son parcours, elle a souligné à quel point il était important pour elle de recevoir des explications claires sur ses droits et ses responsabilités pendant la procédure d'asile. Se préparer à son entretien n'a pas été facile, mais grâce aux conseils et aux encouragements reçus, elle s'est sentie mieux armée pour raconter son histoire. Aujourd'hui, la famille continue d'attendre la décision, gardant l'espoir d'une issue favorable. Ses mots de gratitude nous rappellent à quel point l'accès à l'information, à l'accompagnement juridique et aux soins médicaux peut rendre possible un processus qui semble insurmontable, et comment l'accompagnement peut restaurer un sentiment de dignité dans les moments d'incertitude.

Voici un extrait d'un message qu'elle a envoyé à l'équipe il y a quelques semaines :

« Notre conseiller juridique nous a expliqué nos droits et nos obligations lors de l'entretien, ce qui a eu un effet positif. Nous attendons la décision du service de l'asile, qui devrait être rendue sous peu, et nous espérons avoir de bonnes nouvelles. Et le Centre juridique AsfSamos continue de nous accompagner jusqu'à la fin de notre procédure de demande. Je partage ce témoignage simplement pour les remercier des services gratuits qu'ils nous ont fournis et continuent de nous fournir. »

+ DE RÉCITS ET BONNE NOUVELLES !

Notre équipe a apporté son soutien à une femme originaire du Cameroun qui a été contrainte de fuir son pays à la suite de troubles politiques liés à des élections contestées. Sa famille était étroitement liée au mouvement d'opposition, ce qui les exposait à un grave danger.

Au cours de nos séances de préparation, nous avons pris conscience des nombreuses épreuves qu'elle avait endurées bien avant d'arriver en Grèce. Elle avait survécu à des années de violence et d'exploitation et avait été contrainte de laisser ses enfants derrière elle lorsqu'elle s'était enfuie pour se mettre en sécurité.

Plus tard, elle a appris que sa plus jeune fille et leur père avaient perdu la vie en raison de leur engagement politique. Depuis lors, elle n'a plus aucune nouvelle de ses deux fils et continue de vivre dans l'incertitude, ne sachant ni où ils se trouvent ni s'ils sont en sécurité.

Son voyage vers l'Europe lui a causé de nouveaux traumatismes, notamment l'exploitation subie le long de la route migratoire. Conscients de sa vulnérabilité, nous avons veillé à ce qu'elle bénéficie d'un soutien juridique et psychologique continu. Notre avocat l'a accompagnée tout au long de ses entretiens, la rassurant et l'aidant à raconter son histoire dans un environnement sûr et bienveillant. Nous avons également collaboré étroitement avec MSF pour nous assurer qu'elle ait accès aux soins dont elle avait besoin.

À peine un mois et demi après son dernier entretien, elle a appris qu'on lui avait accordé le statut de réfugiée. Aujourd'hui, tout en reconstruisant sa vie en sécurité, elle continue de garder l'espoir de retrouver ses deux fils disparus. En collaboration avec les services de recherche de la Croix-Rouge, les efforts se poursuivent pour les localiser.

Son histoire nous rappelle que la protection ne se résume pas à une reconnaissance juridique, mais qu'il s'agit aussi de redonner espoir après des années d'incertitude.

Notre équipe a également rencontré une jeune femme originaire de Sierra Leone, arrivée seule à l'âge de 25 ans après avoir survécu à la traite, au mariage forcé et à la violence sexiste. Comme beaucoup de femmes voyageant seules, elle portait les séquelles, visibles et invisibles, de son parcours.

Dès sa première visite à notre bureau, il était essentiel d'établir une relation de confiance. Avec le soutien de son avocat, elle a commencé à se préparer à son entretien d'asile, une expérience qu'elle redoutait au départ. Partager son histoire était difficile, et parfois accablant, mais petit à petit, elle a trouvé le courage de parler de ce qu'elle avait enduré.

Voici le message qu'elle nous a confié avant d'obtenir son statut de réfugiée le mois dernier :

« J'ai eu une très bonne expérience avec vous. Mon avocate s'appelait Natalia et, dès que je l'ai rencontrée, elle s'est montrée très polie et encourageante. Je me suis sentie à ma place. Elle m'a donné le courage de raconter mon histoire. Tous ses collègues sont également très gentils. Quand je lui ai raconté mon histoire, elle s'est montrée très empathique, car je pleurais beaucoup, et cela m'a redonné confiance. Elle a beaucoup fait pour moi et m'a beaucoup aidée, car je ne voulais pas être transférée. Je lui suis très reconnaissante. Elle était là avec moi pendant mon entretien, elle était gentille et cela m'a aidée à renforcer ma confiance. Pendant l'entretien, j'avais peur de l'homme, mais grâce à sa présence, je me suis sentie aimée, en confiance, protégée et sûre de moi. Tous les membres de l'équipe prennent de mes nouvelles chaque semaine, j'apprécie énormément cela et ils sont tous très gentils. Votre équipe est la meilleure et je vous recommande toujours à d'autres personnes. Ma vie au camp suit une routine normale. C'est très stressant de ne pas connaître l'issue de son dossier. La nourriture est mauvaise. Je suis un peu traumatisée, mais au moins je me suis sentie en sécurité au camp. »

PLAIDOYER

S'appuyant sur des discussions internes et des échanges avec les organisations partenaires, le projet a approfondi sa réflexion sur des actions de plaidoyer plus structurées et mieux coordonnées.. Si bon nombre des défis rencontrés sur l'île sont bien documentés par les acteurs de terrain, ils restent souvent insuffisamment visibles au niveau décisionnel.

Ce cadre soutient une approche plus stratégique et tournée vers l'avenir, **garantissant que notre travail opérationnel soit étroitement lié à des efforts plus larges visant à combler les lacunes systémiques du système d'asile et d'accueil sur l'île.**

Au cours des derniers mois, nous avons également suivi de près un certain nombre de pratiques préoccupantes observées sur le terrain.

En janvier 2026, nous avons été informés que le RIS avait commencé à demander aux réfugiés reconnus, avant de leur accorder des rendez-vous pour la prise d'empreintes digitales en vue de l'obtention de leurs titres de séjour, de signaler les personnes qui se cacheraient au CCAC afin d'échapper à l'expulsion. Compte tenu du caractère manifestement illégal d'une telle pratique, nous avons immédiatement commencé à coordonner nos efforts avec d'autres acteurs pour documenter ces cas et évaluer les mesures juridiques possibles afin de garantir qu'elle cesse dès que possible.

Cette situation a été particulièrement difficile à traiter, notamment en raison du manque de communication avec le RIS, qui n'a systématiquement pas répondu à nos demandes. Les efforts de surveillance se poursuivent donc, en étroite collaboration avec nos partenaires.

En février, nous avons également contribué à des initiatives de plaidoyer collectives au niveau national en cosignant une déclaration soulignant le manque d'aide financière pour les demandeurs d'asile, publiée par The Press Project. Parallèlement, dans le cadre du Aegean NGO Network, nous avons contribué à une déclaration traitant de l'impact des récentes évolutions législatives sur le travail des ONG dans les îles, publiée sur ReliefWeb. Le premier rapport de suivi trimestriel de ce réseau a aussi été publié en mars.

Au cours de la même période, nous avons également contribué à une soumission conjointe avec HRLP dans le cadre du processus d'Examen périodique universel. Cette soumission, attendue en avril, se concentre sur les pratiques de détention au sein du CCAC, avec une attention particulière portée aux mineurs non accompagnés, en s'appuyant sur des données collectées entre 2023 et 2025, ainsi que sur une documentation de terrain de première main. Compte tenu de la limite de mots imposée aux soumissions conjointes, des exemples de cas clés ont été soigneusement sélectionnés afin de garantir à la fois l'exactitude et la représentativité.

Nous restons déterminés à poursuivre ces efforts de plaidoyer, à renforcer la collaboration avec nos partenaires et à veiller à ce que les réalités documentées sur le terrain soient systématiquement portées à l'attention des parties prenantes nationales et européennes.

Pour en savoir plus sur ces efforts de plaidoyer, n'hésitez pas à consulter [linktree](#) où des mises à jour et des déclarations complètes sont régulièrement publiées.

EVOLUTION DE L'EQUIPE

Le dernier trimestre de 2025 a été marqué par d'importants changements.

*Nous avons dit au revoir à **Natalia**, l'une de nos avocates grecques, qui faisait partie du projet depuis trois ans et demi. Natalia a d'abord rejoint le projet en tant que juriste et, après avoir obtenu son diplôme d'avocate, elle a poursuivi son parcours à nos côtés en tant que tel. Tout au long de son passage parmi nous, elle a fait preuve d'un dévouement et d'un professionnalisme sans faille, accompagnant d'innombrables personnes dans des procédures juridiques complexes. Nous avons été très heureux d'apprendre qu'elle **poursuivra son parcours au sein d'une autre organisation juridique à Lesbos, et nous lui souhaitons tout le meilleur pour ce nouveau chapitre !***

Au début de l'année, nous avons également fait nos adieux à **Lucile**, qui a occupé le poste de cheffe de projet pendant plus d'un an et demi. Avant d'assumer cette fonction, elle avait déjà apporté sa contribution à l'organisation à un autre poste, celui de juriste, ce qui lui a permis d'acquérir une connaissance approfondie du projet et de ses défis. Son mandat de chef de projet a coïncidé avec une période exigeante, marquée par des contraintes budgétaires et des changements structurels. Nous lui sommes particulièrement reconnaissants pour son engagement durant ses derniers mois, alors que les ressources étaient limitées. Malgré ces difficultés, elle a continué à se donner à fond pour que les activités puissent se poursuivre et que le projet reste opérationnel. Lucile a pris de nouvelles fonctions dans une autre organisation présente à Samos, avec laquelle nous collaborons. Nous sommes très heureux de continuer à croiser son chemin et de la compter toujours parmi la communauté de l'île!

Au cours des derniers mois de 2025, elle a travaillé en étroite collaboration avec **Dimitra**, avocate grecque qui fait toujours partie de l'équipe aujourd'hui. Nous tenons à adresser nos sincères remerciements à Dimitra pour son dévouement et son travail inlassable durant cette période exigeante, où le maintien des services a nécessité des efforts et une résilience exceptionnels !

Grâce à leurs efforts conjoints, le projet a réussi sa transition vers une nouvelle phase !

Pour 2026, une nouvelle équipe composée de quatre membres a été constituée. Nous avons eu le plaisir d'accueillir à nouveau **Mercedes** au poste de cheffe de projet. Ayant déjà travaillé sur le projet à deux titres différents, son retour a apporté une expérience précieuse et une continuité à l'équipe.

Parallèlement, nous avons accueilli deux nouvelles juristes, **Eloïse et Yasmine**, dont l'enthousiasme et l'engagement ont insufflé une nouvelle énergie au projet. Elles ont déjà fait preuve d'un engagement sans faille et d'une grande capacité d'adaptation, s'intégrant rapidement aux réalités juridiques complexes du travail dans le domaine de l'asile sur les îles grecques.



SOUTENEZ LE PROJET

Que vous nous suiviez depuis nos débuts ou que vous veniez tout juste de rejoindre notre communauté, votre soutien et vos encouragements comptent énormément pour nous. Ce projet n'a été possible que grâce à la solidarité et à la confiance de personnes comme vous, qui croient (tout comme nous) que chacun mérite la dignité, l'information et l'accès à ses droits !

Aujourd'hui, nous entrons dans une nouvelle phase. Les ressources diminuent, les besoins augmentent, et nous faisons de notre mieux pour nous adapter. Pour continuer, nous avons lancé une campagne de financement participatif sur HelloAsso. Cette campagne ne vise pas seulement à couvrir les coûts immédiats ; il s'agit de construire les fondations qui nous permettront d'aller de l'avant.

Si vous le pouvez, nous vous invitons à nous soutenir une fois de plus :

- en faisant un don, quel qu'en soit le montant,
- en partageant la campagne avec vos amis, vos collègues ou vos réseaux susceptibles de vouloir aider,
- ou simplement en restant en contact et en faisant passer le mot.

Chaque geste compte. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que ce projet continue à soutenir ceux qui en ont le plus besoin.

Merci de nous accompagner sur ce chemin.

**Soutenez le Samos
Legal Centre Project !**



Lien direct vers notre
campagne de collecte de
fonds

Suivez-nous et soutenez notre action sur les réseaux sociaux



[samoslegalcentre_asffrance](https://www.instagram.com/samoslegalcentre_asffrance)